

# L'affliction légitime

Autor(en): **Place, P.-Ant. de la**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200892>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

peut pas entrer, tandis que, vers lui, ça pouvait pas sortir. Il se mettait à quequeler, à branler la tête et, en fin finale, il restait coté comme un âne contre une baragne. Quand il n'y avait personne là pour l'écouter, ça allait tout seul. Il en pouvait dévider des écheveaux, sans un nœud; mais s'il y avait quelqu'un, pas moyen de moyenner.

Vous pouvez vous figurer si ses gens, chez eux, profitaient de ce qu'il avait peine à se défendre, surtout que ses frères et sœurs étaient tous des alangués de la plus belle sorte. C'est pas eux qui restaient cotés; de ma vie, de mes jours, quels même-mors! Ils avaient des langues comme la queue aux chèvres, toujours en mouvement. Aussi, il fallait entendre ça à la maison :

« — Qui est-ce qui a versé la mitre aux cochons ? »

» — C'est pas moi, c'est le Djânai !

» — Qui est-ce qui a rebouillé dans ma corbeille à ouvrage, que je retrouve pas mes cis-seaux ? »

» — C'est pas moi, c'est le Djânai !

» — Qui est-ce qui a laissé le clédar au jardin ouvert, que les poules ont dévoré mes haricots ? »

» — C'est pas moi, c'est le Djânai ! »

A l'école, c'était la même chose. Quand il y avait une vitre cassée, quand une bouèbe venait, toute empaquetée, se plaindre qu'on l'avait poussée dans le patrigot, quand on avait lancé des boules de neige dans la lucarne du télégraphe, ou qu'on avait maraudé les grossesses de la cure, on disait toujours :

« C'est le Djânai ! »

Le pauvre Djânai essayait bien de se défendre, mais avant qu'il ait pu piper seulement un mot, le régent lui disait :

« Asseye-toi, on voit rien qu'à ta figure que c'est toi ! Tu seras gardé après l'école, mauvais sujet ! »

Si c'était à la maison, il recevait une bonne trivougnée, et sa mère lui disait :

« Tu me fais sécher de chagrin, crouïe bouèbe. Attends seulement quand tu iras à maître. »

Le Djânai se réjouissait assez d'aller à maître. Il comptait que là on serait moins injuste pour lui et qu'on le laisserait se défendre.

Ouah! pas plus! Ce fut tout ma mère m'a fait. Dans la maison où il s'engagea, les maîtres n'étaient encore pas trop vaudais, mais il y avait plusieurs domestiques, et d'abord qu'il fut arrivé, le pauvre Djânai fut malmené comme à la maison et à l'école. On sait du reste ce que c'est que ces maisons où il y a plusieurs domestiques; il n'y fait pas bon pour celui qui ne sait pas ou ne peut pas se défendre.

Au bout de quelques jours, le Djânai entendait le même refrain. Quand un ouvrage était mal fait et que le maître mionnait :

« Pardine! c'est le Djânai ! »

Si la courtine était mal arrangée, le cheval mal étrillé, la tèche de bois mal aguillée; si on ne pouvait pas finir de rentrer le foin avant la care, si les vaches prenaient le quartier et les petits cochons la crevaïson, on entendait répéter sur tous les tons :

« Pardine! c'est le Djânai ! »

Voilà qu'un beau matin, en venant déjeuner, les domestiques apprirent que la maîtresse avait bouébé pendant la nuit. Ils s'en étaient bien méfié, d'entendre très toute la nuit le tredon par la maison, courater par les corridors, ouvrir et fermer les portes, mais le maître, tout fier, vint lui-même le leur faire à savoir :

« Un puissant garçon, qu'il leur dit, bien fait... il faut voir ça ! »

A ce coup, et pour la première fois de sa

vie, le Djânai, qui avait le nez dans son pot de soupe, trouva sa langue à propos :

« Ah! il est bien fait, qu'il dit comme ça. Du bonheur! Sans ça, on n'aurait pas manqué de dire : Pardine! c'est le Djânai ! »

PIERRE D'ANTAN.

### Que veux-tu, mon p'tit ?

On nous écrit :

Dans la revue « Vive nous », qui se joue actuellement au Kursaal, on voit une imitation de ce groupe de musiciens ambulants français, qui égaya nos rues et nos places durant tout l'été dernier.

Cette évocation m'a rappelé un fait dont je fus témoin.

Les dits musiciens étaient installés sur St-François, devant le Bazar Vaudois. Leur chef, juché sur un escabeau et toujours très loquace, faisait son boniment accoutumé, qui se terminait invariablement par ces mots : « Mesdames et messieurs, notre répertoire est inépuisable; dites-nous ce que vous désirez entendre, nous aurons le plaisir de vous satisfaire aussitôt. »

Comme personne ne répondait, le musicien avise un garçonnet à la mine éveillée qui le regardait avec admiration depuis un moment.

— Eh ben, toi, mon p'tit ami, que veux-tu que l'on te joue ?

L'enfant, nullement troublé par cette interpellation, fit naïvement :

— Jou... jouez-moi les Deux Gosses, m'sieu.

BY.

### L'affliction légitime.

Qu'as-tu donc, mon pauvre Guillot ?

Lui disait un jour sa maîtresse

Arrivant de Paris; sans cesse

Tu soupères et ne dis mot.

Réponds-moi donc. — Hélas, madame,

Je suis ruiné sans retour :

Depuis un mois, en même jour,

J'ai perdu ma vache et ma femme !

— Je te plains fort... mais tes amis

(Car je t'en connais par douzaine)

Compatissant à tes ennuis,

Sans doute soulagent ta peine ?

— Oui-dà! madame, leur pitié

Me montre, en effet, quelque attache :

Tous m'offrent une autre moitié,

Mais nul ne m'offre une autre vache.

P.-ANT. DE LA PLACE. (1784)

### Que faut-il faire ?

Au 31 décembre dernier, le compte-courant du Monument Juste Olivier, ouvert à la Banque cantonale vaudoise, accusait un solde actif de fr. 779,50. Cette somme est le résultat de la souscription ouverte jadis par le Conteur vaudois et à laquelle sont venues s'ajouter quelques souscriptions recueillies par d'autres journaux, qui nous les ont transmises.

Nous remercions encore très vivement toutes les personnes et ceux de nos confrères qui ont bien voulu répondre à notre appel et assurer ainsi, éventuellement, la réalisation de l'œuvre patriotique que nous nous sommes proposée.

Il semble que le peuple vaudois, qui vient de célébrer solennellement le centenaire de son émancipation, n'ait déjà que trop tardé à honorer la mémoire d'un de ses enfants les plus illustres et les plus dévoués, du poète qui fut l'interprète le plus éloquent et le plus sincère de l'âme vaudoise et des nobles aspirations qu'éveillait en elle la possession d'une liberté longtemps attendue.

Nous croyons que nous avons maintenant obtenu tout ce qu'il est possible de recueillir par voie de souscription publique. Le moment nous paraît venu de recourir à d'autres moyens pour parfaire

la somme nécessaire à l'érection d'un monument digne de notre poète national. Nous ouvrons donc, entre tous nos lecteurs, un concours d'idées sur les moyens qui leur paraissent les meilleurs pour atteindre aussi promptement que possible le but que nous poursuivons.

Toutes les idées seront les bienvenues.

LA RÉDACTION.

### Lo biau leingâdzo.

Vo z'âi prâo su oïu dere que lè z'auto iadzo on dévesâve bin mé patois qu'ora. Et on fasâi pardieu bin, câ l'ire oquie de galé que ci patois, quand on lo débliottâve cein quequelhi; oh! que cha, onna ride crâna leinga, allâ pi! Faillâi vère: on sariau pouâve comprendre cein qu'on desâi rê que de no guegni breinnâ lè potte. Et po contâ 'na bambioula! Lâi avâi rê âo patois po fère recafallâ, et âo dzo de voua, sant pas fomu mimo de no fère sorire cein que farâi mau à n'on gè de tsin.

Lè dzouveno d'ora l'ant onn'espèce de français que l'âi diant lo biau leingâdzo et que devésant dau bet dau mor qu'on derâi adi que l'ant la coraille la mâiti dzalaie. Se on savâi omète cein que volliant berbottâ, mâ, vouai! craïo adi que ne lo savant pas leu mimo.

Mè, n'è jamè su se l'ire dau capiano âo dau zoulou. Dein ti lè casse, mon vesin que l'a rido voyadzi, craïo que l'a mimameint z'u passâ lo Gottâ, eh bin! quand l'a on verro dè pllie que ne lâi faut, ie devese on étalien que resseimblie à ci tallematsâdzo que fant voua lè valets pè lè grante tserrâre dâi vele.

Dein noutron teimps, quand on veyâi passâ onna balla damusalla, on sè peinsâve dinse: « Cllia fêmalla è pardieu bin galèza, mè farâi rê d'être son boun ami! » Ora, sède-vo que diant? Teni, dan, vaitcé: « Cette gonzesse est chiquement bath, ce serait chouette d'être son type. » L'è lo biau leingâdzo!

Se ion de noutrè pareints sè disputâve, avoué lo valet âo cabartier et que lâi fièse, on desâi tot bounameint: « Mon onclio l'a z'u dâi résons avoué lo Djan dau cabaret et lâi a fôtu on ècllièteie su lo mor », et on savâi cein que cein volliâve à dere, d'ailleu, Djan, li, lo savâi prâo; na pas, ora, clliau mi-fous, sède-vo que diant: « Le frangin de mon vieux a pilé du sucre sur le caillou du fiston au mastroquet et lui a démolit le piton. » Hein! l'è galé; l'è quasu « clair comme du jus de chique », quemet appelant encora oquie de tellameint einvortollhi qu'on ne pâo pas s'ein depouai-so inâ.

Quand quaucon avâi mau fé sè z'affère et que bêvessâi oquie sein lo paï tot tsau, on desâi: « Clli citoyen l'a fé décret, et l'è d'obedzi de sè soulâ à credit. » Na pas ora: « Cet ostiau a bouloté toute sa braise et, maintenant, il se rince le coco à l'œil. »

Quin papet, bon Dieu dau ciè, quin papet! Por mè, quand l'ouïo ci biau leingâdzo, ie regretto rido noutron vilho patois que n'avâi pas dâi mots asse fins, mâ qu'on pouâve comprendre sein sè cassâ la tita po savâi sè on a volliu dere oï âo bin nâ. Craïo assebin que clliao dzouveno que devésant ci biau leingâdzo et que fant adi état de n'ein mé savâi que lau père z'et mère, sant quemet lo papâ de notéro, on bocon timbrâ.

MARC A LOUIS.

### Le carillonneur de l'Assomption.

Un de nos compatriotes, fixé à l'Assomption du Paraguay, a conté jadis, dans le Courrier suisse de Buenos-Aires, l'amusante histoire que voici. C'est une histoire absolument véridique.

« Je me trouvais, dit-il, un dimanche matin au cimetière de Mangrullo, au-dessus de l'Assomption du Paraguay, en compagnie d'un ami originaire de